



COURS DE COMPTABILITE ANALYTIQUE

PLAN DU COURS

CHAPITRE INTRODUCTIF : COMPTABILITE ANALYTIQUE – COMPTABILITE GENERALE

PREMIERE PARTIE : LES COUTS COMPLETS

- ▣ *La répartition des charges indirectes avec la méthode des centres d'analyse*
- ▣ *La valorisation des sorties de stocks*
- ▣ *La hiérarchie des coûts et la concordance des résultats*
- ▣ *Le coût complet et ses composantes*

DEUXIEME PARTIE : LES COUTS PARTIELS

- ▣ *Le seuil de rentabilité*
- ▣ *La méthode du « direct costing » ou « coût variable »*
- ▣ *L'imputation rationnelle des charges fixes*

CHAPITRE INTRODUCTIF : COMPTABILITE ANALYTIQUE – COMPTABILITE GENERALE

La comptabilité générale donne une vue globale, synthétique des comptes de l'entreprise et de son résultat :

- par l'intermédiaire du bilan ;
- par l'intermédiaire du compte de résultat (charges et produits par nature).

La comptabilité analytique donne une vue détaillée de chacune des activités et permet donc de connaître les *coûts par activité* au regard des principaux services ou principales fonctions de l'entreprise ainsi que les *coûts par produit*.

Elle a pour objectif d' « analyser » le résultat pour fournir toutes informations sur la rentabilité de l'entreprise.

I/ L'analyse des coûts et des prix de revient

A- Les différents coûts et prix de revient

Que l'entreprise ait une ou plusieurs activités, il importe de recenser les charges supportées soit lors d'un achat revendu en l'état, soit lors de la fabrication d'un produit, soit lors d'une prestation de services.

L'analyse du fonctionnement d'une entreprise montre que les charges et frais se rapportent généralement aux achats, à la fabrication, à la vente, à l'administration générale. Les frais relatifs à l'administration générale sont fréquemment répartis entre les frais d'achat, les frais de fabrication, les frais de vente de sorte que l'on ait l'égalité suivante :

Prix de revient (ou coût de revient) = prix d'achat + frais d'achat + frais de fabrication + frais de vente.

On voit donc qu'une grande partie de l'effort en matière de comptabilité analytique vise à l'établissement de prix de revient que l'on peut définir ainsi : *un coût de revient est tout ce qu'à coûté un produit ou une prestation de services dans l'état où il se trouve à son stade final c'est à dire prêt à être vendu.*

Il est ainsi possible de calculer des totaux partiels :

- coût d'achat = prix d'achat + frais sur achats ;

- coût de production = coût d'achat des produits entrant dans le cycle de production + frais de production ;
- prix de revient des ventes = coût de production des produits vendus + frais de distribution.

B - Raisons du calcul des coûts et des prix de revient

1 -Intérêt pour la gestion

Les différents prix et coûts établis pour une période peuvent être comparés :

- aux prix et coûts constatés au cours d'une période précédente ;
- aux prix et coûts d'entreprises ou d'établissements similaires ;
- aux prix et coûts établis à titre prévisionnel.

Ces comparaisons permettent de faire le point sur l'activité de l'entreprise, éventuellement d'enregistrer des évolutions défavorables et de définir les moyens de les contrecarrer.

2 -Intérêt pour l'établissement des documents comptables

La détermination des coûts et des prix de revient permet l'évaluation de certains éléments de l'actif : stocks de produits finis, travaux en cours, immobilisations créées par l'entreprise.

C'est dire que les relations qu'entretiennent la comptabilité générale et la comptabilité analytique sont à double sens :

La comptabilité générale fournit à la comptabilité analytique certaine des informations qu'elle va traiter, notamment celles contenues dans les comptes de gestion. De son côté la comptabilité analytique procure à la comptabilité générale des bases d'évaluation de plusieurs éléments de l'actif. Il faut insister sur le fait que contrairement à la comptabilité générale dont la tenue répond essentiellement à des obligations légales (code de commerce) et fiscales (impôt sur les sociétés), la comptabilité analytique vise avant tout à répondre au besoin d'information des dirigeants de l'entreprise soucieux d'une bonne gestion.

II/ Charges non incorporables - charges supplétives - charges de substitution

Les différences entre le *résultat* de la comptabilité analytique et celui de la comptabilité générale, qui résultent du principe de l'autonomie de la comptabilité analytique, peuvent être rangées en trois catégories :

A- Les charges non incorporables

Certaines charges et pertes enregistrées par la comptabilité générale peuvent ne pas être prises en compte par la comptabilité analytique. Il s'agit généralement de charges à caractère exceptionnel, qu'il ne serait pas économiquement justifié de prendre en compte pour la détermination des coûts recherchés. Il peut s'agir :

- de charges exceptionnelles par leur nature ;
- de charges qui ne relèvent pas de l'exploitation courante (sinistres, dons ou subventions versés ...)
- de charges de « sous activité », dans le cas où le niveau d'activité de la période considérée a été inférieur au niveau d'activité estimé normal compte tenu des structures de l'entreprise.

Un examen sera donc chaque fois nécessaire pour déterminer cas par cas quelles sont les charges et pertes qui doivent être considérées comme non incorporables aux coûts et prix de revient. Il est clair que cet examen reflète les conceptions de son auteur *c'est à dire qu'il n'y pas de règles absolues de répartition.*

B -Les charges supplétives

Des charges non enregistrées en comptabilité, ou ne pouvant être considérées comme des charges suivant les principes comptables, peuvent être prises en compte pour la détermination des coûts en comptabilité analytique. Il peut s'agir par exemple de la charge correspondant à *une rémunération périodique du travail de l'exploitant* dans une entreprise individuelle, ou de *la charge correspondant à une rémunération périodique des capitaux propres* dans une société de capitaux.

C -Les charges de substitution

Dans le calcul des coûts par la comptabilité analytique, il peut être substitué à certaines charges comptables des charges « économiques ». Exemple : substitution des amortissements calculés sur les valeurs de remplacement à des amortissements calculés sur les valeurs historiques.

Remarque : L'inclusion de charges supplétives ou de charges de substitution dans un calcul de coût de revient relève du choix des dirigeants et des objectifs poursuivis : la détermination de coûts étant effectuée à l'initiative de l'entreprise et pour sa propre information, il est toujours possible de substituer aux montants de certaines charges de comptabilité générale des montants différents, paraissant plus significatifs d'un point de vue économique compte tenu des objectifs recherchés.

Application 1

En vue de déterminer le montant des charges à incorporer aux coûts de l'exercice 2004, le comptable de l'entreprise Yahi vous fournit les renseignements suivants au 31 Décembre.

Capital de l'entreprise	5 000 000
Achat de matière	20 450 000
Variation de stock de matière	- 3 200 000
Transport	6 480 000
Services extérieurs (charge locative)	1 320 000
Impôts & taxes (dont 200.000Famende)	1 200 000
Charge du personnel	2 580 000
Frais financiers	200 000
Dotations aux amortissements	2 700 000 dont 430 000 de frais d'établissement
Dotations aux provisions	110 000 dont 35 000 de frais de litiges
Dons accordés	300 000

Par ailleurs les informations extra comptables ont été apportées par Mr Allah qui assure la gestion.

- les locaux appartiennent à son ami qui lui a accordé un prix de faveur. Le prix du marché pour les mêmes types de locaux est de 200 000 par mois.
- En se basant sur la réévaluation d'un lot d'immobilisation 500 000f de charge d'usage doivent être substituées à 450 000f de charges d'amortissement en correspondant à ce lot.
- La rémunération théorique des capitaux propres s'effectue au taux conventionnel de 12% l'an.
- La rémunération de l'exploitant DIOUF s'élève à 200 000 par mois.

Cette rémunération n'a pas été enregistrée en comptabilité générale.

TAF : Déterminer le montant des charges incorporables de l'exercice 2004

PREMIERE PARTIE : LES COUTS COMPLETS

La méthode du coût complet a pour objectif premier de déterminer les coûts de revient des produits ou des services vendus, en permettant ainsi de dégager des « résultats analytiques » par catégorie de biens ou services, par branches d'activités...

Cette méthode consiste à affecter la totalité des charges considérées comme incorporables aux coûts de revient des produits fabriqués ou des services vendus.

CHAPITRE 1 : LA REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES AVEC LA METHODE DES CENTRES D'ANALYSE

Le coût complet d'un produit ou d'un service comprend :

- les **charges directes**, c'est à dire les charges qui peuvent être affectées à ce produit ou à ce service sans calcul intermédiaire.
- des **charges indirectes**, c'est à dire une quote-part des charges de l'entreprise communes à plusieurs produits ou services, ou non identifiées comme pouvant être affectées à des catégories de produits ou services.

Les charges indirectes ne pourront être imputées aux différents produits ou services qu'après une répartition impliquant des choix plus ou moins arbitraires. Cette répartition est faite par la **méthode des sections homogènes**. Cette méthode est basée sur le principe **des centres d'analyse**.

I/ Les centres d'analyse

Les centres d'analyse correspondent généralement à un certain nombre de divisions d'ordre comptable dans lesquelles sont groupés, préalablement à leur **imputation** aux coûts, les éléments de charges qui ne peuvent être affectés à ces coûts.

Le centre d'analyse peut correspondre :

- soit à une division fictive de l'entreprise, division qui équivaut alors souvent à une fonction de l'entreprise (exemples : financement, administration, gestion du personnel etc.).

- soit à une division réelle de l'entreprise, division qui équivaut alors souvent à un service. (exemples : approvisionnement, atelier X, atelier Y, service de distribution etc.).

Le centre d'analyse doit être choisi de telle manière que les charges indirectes qu'il regroupe présentent un caractère d'*homogénéité*.

L'homogénéité du centre doit permettre la mesure de son activité par une unité physique dite « *unité d'œuvre* ».

A- La classification des centres d'analyse

1 –Les centres opérationnels

Ce sont les centres dont l'activité peut être mesurée par une *unité d'œuvre physique*. Exemples : kg de matière achetée, heure de main d'œuvre directe (HMOD), heure ouvrier, unité de produit fini.

Les diverses destinations des coûts des centres opérationnels, lors de leurs imputations, conduisent à une distinction supplémentaire entre centres principaux et centres auxiliaires.

- *Centres principaux* : centres dont les coûts sont imputables aux divers coûts (d'achat, de production, de distribution), soit globalement, soit grâce aux unités d'œuvre.

Coût de l'unité d'œuvre = coût du centre / nombre d'unités d'œuvre.

- *Centres auxiliaires* : centres dont les coûts ne sont pas imputables *directement* aux coûts. Ce sont des centres dont l'essentiel de l'activité sert à d'autres centres (y compris éventuellement d'autres centres auxiliaires). Exemples : entretien, transport, énergie ...

2 –Les centres de structure

Pour ces centres, il est impossible de définir une unité d'œuvre physique. Exemples : administration générale, financement ...

On calcule un *taux de frais* à partir d'une *assiette de frais* conventionnelle exprimée en francs pour la répartition des charges de ce centre.

Taux de frais = coût du centre / assiette de frais.

En général, le coût des centres de structure est imputé directement au coût de revient *en proportion du coût de production des produits vendus* (CPPV).

B- Les prestations réciproques entre les centres auxiliaires

Les centres auxiliaires peuvent se fournir des prestations réciproques.

Par exemple, le centre *administration* rend des services au centre *entretien*, le coût de ce dernier dépend du centre administration.

Le centre *entretien* rend des services au centre *administration*, le coût de celui-ci dépend du centre entretien.

Analyse des données

L'administration a fourni par hypothèse 1/10 de ses services à la section entretien. L'entretien a fourni 1/5 de ses services à l'administration

Les charges avant prestations réciproques sont :

- 90 000 pour l'administration
- 40 000 pour l'entretien

Résolution du problème

Le problème se ramène à la résolution d'une équation à deux inconnues (hypothèse de deux prestations réciproques).

Soient X les charges du centre administration après prestations reçues du centre entretien.

Et Y les charges du centre entretien après prestations reçues du centre administration

On obtient le système d'équation suivant :

$$X = 90\,000 + (1/5) Y \quad \text{Soit } X = 100\,000 \text{ et } Y = 50\,000.$$

$$Y = 40\,000 + (1/10) X \quad \text{NB : On aura autant d'équations dans le système que de prestations réciproques.}$$

III/ Les étapes de l'analyse des charges en coût complet

1^{ère} étape : Reclassement des charges par nature et ventilation entre charges directes et indirectes

Les charges directes, composées essentiellement de la main d'œuvre directe (MOD) et des matières, sont affectées aux coûts des produits :

- achetés (coût d'achat des matières) ;
- fabriqués (amortissements des machines) ;
- vendus (commission versée aux vendeurs).

2^{ème} étape : Répartition des charges indirectes entre les différents centres d'analyse préalablement définis : 3 phases

• Répartition primaire :

Les charges indirectes sont affectées :

- soit aux centres d'analyse opérationnels.

- soit aux centres de structure.

- **Répartition secondaire :**

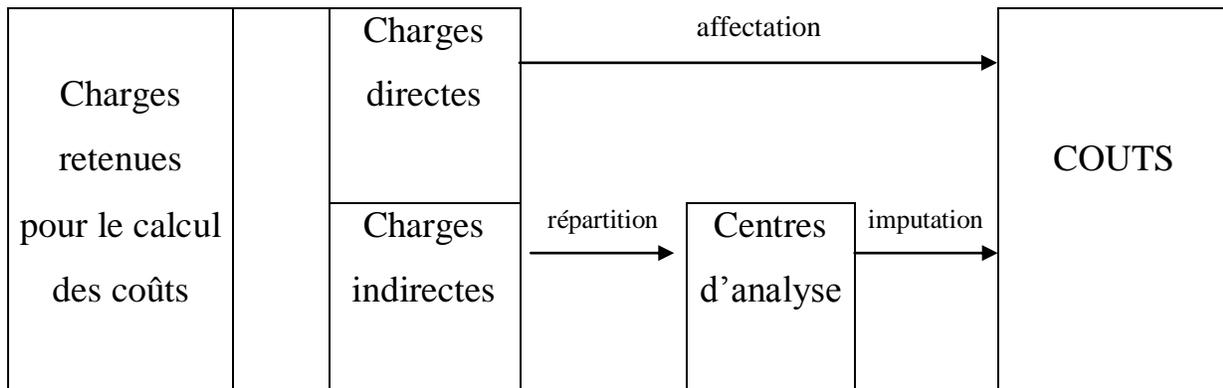
L'activité des centres auxiliaires, qui concourent indirectement à la production, est ensuite répartie sur les autres centres.

- **Détermination du coût de l'unité d'œuvre ou du taux de frais :**

3^{ème} étape : Les charges indirectes des centres principaux sont imputées aux coûts des produits ou aux différents comptes de coûts, en fonction du nombre d'unités d'œuvre absorbées par chaque produit

- les charges indirectes du centre approvisionnement sont imputées aux coûts d'achat des matières premières achetées ;
- les charges indirectes du centre production aux coûts de production des produits fabriqués ;
- les charges indirectes du centre distribution aux coûts de distribution ou directement aux coûts de revient des produits vendus.
-
-

Schéma



III/ Application N°2

Une société industrielle fabrique et commercialise des produits ménagers P1 et P2 à partir des matières premières M1 et M2. Elle dispose d'un atelier de production, d'un magasin de stockage de matières premières et d'un service de vente. A ces trois sections principales, il faut ajouter deux sections auxiliaires : Administration et Entretien.

De la comptabilité générale, on a recueilli pour le premier trimestre de l'année N les informations suivantes :

61 : Transports	100.000
62 : Services extérieures A	125.000
63 : Services extérieures B.....	85.000
64 : Impôts et taxes	105.000
65 : Autres charges.....	75.000
66 : Charges de personnel	115.000
67 : Frais financiers	90.000
68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	95.000

On note que 30.000 F représentent des amortissements exceptionnels (frais de recherche) ; 25.000 F des provisions sont sans objet et que 35.000 F de taxes sont récupérables.

La rémunération fictive de l'exploitant est évaluée à 60.000 F et celle des capitaux propres estimée à 8% sur le capital de 2.000.000.

Les charges se répartissent selon les clés suivantes :

61 : Transports : 10% Administration ; 10% à entretien ; 20% à approvisionnement ; 30% à l'atelier de production et 30% au service de vente (distribution)

62 : Services extérieures A : 50% à approvisionnement ; 50% à distribution

63 : Services extérieures B : 20% à entretien, 70% à l'atelier de production et 10% à distribution

64 : Impôts et taxes : 30% à administration, 40% à approvisionnement et 30% à distribution

65 : Autres charges : 2/5 à administration et 3/5 à entretien

66 : Charges de personnel : 7/10 à l'atelier de production et 3/10 à distribution

67 : Frais Financiers : 1/3 à entretien, 1/3 à administration et 1/3 à distribution.

68 et 69 : Amortissements et provisions : 100% à l'atelier de production.

Eléments supplétifs : 40% à approvisionnement et 60% à l'atelier de production.

La répartition secondaire se fait de la façon suivante :

- Administration : 10% pour entretien, 40% pour atelier de production, 10% pour approvisionnement et 40% pour distribution.
- Entretien : 50% pour atelier de production et 50% pour la section distribution.

Les unités d'œuvre sont :

- Le kilogramme de matière première achetée pour la section Approvisionnement.
- L'heure de main-d'œuvre directe pour l'atelier de production.
- 12 F de chiffre d'affaires pour la section Distribution.

TAF :

1. calculer le montant des charges traitées en comptabilité analytique
2. présenter le tableau de répartition des charges indirectes
3. calculer les coûts d'unité d'œuvre sachant que cette entreprise a acheté 18000 kg de M1 et 12000 kg de M2, a utilisé 1200 heures pour P1, 800 heures de main-d'œuvre directe pour P2 et a réalisé un chiffre d'affaires de 100.000F.

CHAPITRE 2 : LA VALORISATION DES SORTIES DE STOCKS

Les stocks sont constitués par l'ensemble des biens ou des services qui interviennent dans le cycle de l'exploitation de l'entreprise pour être :

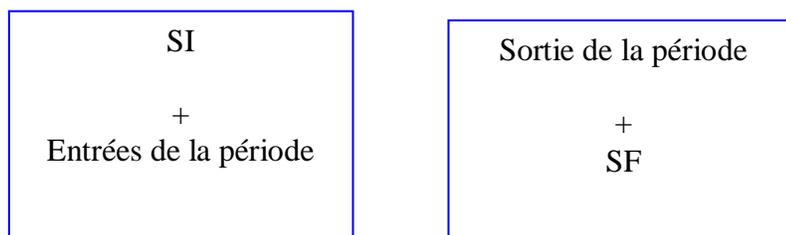
- soit vendus en l'état ou au terme d'un processus de production à venir ou en cours ;
- soit consommés en général au 1^{er} usage.

Les stocks comprennent :

- les marchandises ;
- les approvisionnements : matières premières et fournitures ; matières consommables et fournitures ;
- les produits : produits intermédiaires, produits finis, produits résiduels.

I/ Les inventaires permanents

Le stockage des éléments s'effectue dans des « magasins » de matières et fournitures, d'emballages, de produits. Dans ces magasins, les entrées et sorties sont évaluées en quantité et en valeur ce qui permet de déterminer après chaque opération ou en fin de période, les quantités en stocks et leur valeur, ainsi que les quantités sorties et leur valeur.



Concrètement, il est tenu une fiche par élément stocké permettant à tout moment de connaître les existants.

II/ Evaluation et valorisation des stocks

A -les entrées

L'enregistrement des entrées en valeur ne pose pas de problème théorique particulier :

- pour les approvisionnements, on retiendra le *coût d'acquisition* c'est à dire le prix d'achat hors taxes (PAHT) majoré éventuellement des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes (RRR) obtenus des fournisseurs lorsque leur affectation au stock est possible.

- pour les produits, on prendra le **coût de production** (coût d'achat des matières utilisées + charges directes et indirectes de production).

B -Les sorties

- s'il s'agit de stocks certains, on valorisera les sorties à leur coût d'achat ou de production majoré éventuellement des frais d'entreposage.
- s'il s'agit, en revanche, de *biens fongibles (interchangeables)*, le problème devient plus compliqué. En effet, la valeur des sorties ne s'impose pas sans équivoque comme pour les entrées. On peut hésiter entre plusieurs valeurs du fait que les entrées successives ont pu se produire à des prix différents si ces prix ne sont pas restés stables.

En comptabilité, les auteurs ont proposé plusieurs méthodes pour valoriser les sorties de stocks.

Seules deux d'entre elles sont préconisées par le SYSCOA. Il s'agit :

- du **coût unitaire moyen pondéré (CUMP)**, avec deux variantes : le CUMP après chaque entrée et le CUMP sur la durée moyenne de stockage.
- la méthode **FIFO** (First In First Out) ou en français **PEPS** (Premier Entré, Premier Sorti)

III/ Application n°3:

Les opérations de l'entreprise Z au cours du mois d'Avril de l'année 2008 sont les suivantes :

- 01 / 01 : stock initial 20 kg à 120 f le kg
- 02/01 : entrée de 240 kg à 130 f le kg
- 03 / 01 : sortie de 40 kg
- 12 / 01 : sortie de 60 kg
- 15 / 01 : entrée de 100 kg à 240 f le kg
- 17 / 01 : sortie de 50 kg
- 22 / 01 : sortie de 80 kg
- 25 / 01 : sortie de 20 kg
- 28 / 01 : entrée de 100 kg à 288 f le kg

TAF : établir la fiche de stock par la méthode du CUMP et par la méthode FIFO.

CHAPITRE 3 : LA HIERARCHIE DES COÛTS ET LA CONCORDANCE DES RESULTATS

I/ La hiérarchie des coûts

Les calculs suivent pas à pas le processus de fabrication, et un résultat par produit (ou par service) est déterminé.

Les étapes sont les suivantes :

- calcul du coût d'achat des matières = prix d'achat + charges directes et indirectes d'approvisionnement ;
- inventaire permanent des stocks de matières ;
- calcul du coût de production des produits fabriqués = coût d'achat des matières utilisées + charges directes et indirectes de production ;
- inventaire permanent des stocks de produits finis ;
- calcul du coût de revient = coût de production des produits vendus + coût hors production (charges directes et indirectes de distribution et charges d'administration et financement) ;
- calcul du résultat analytique = chiffre d'affaires – coût de revient.

II/ La concordance des résultats

Résultat comptabilité générale = résultat comptabilité analytique + les charges supplétives – les charges non incorporables + ou – les différences d'inventaire + ou – les arrondis.

Il y a différences d'inventaire lorsque les stocks finals réels (donnés par l'énoncé) sont différents des stocks finals théoriques (donnés par les tableaux d'inventaire permanent).

III/ Application n°4

La société « tout va bien » dénommée « TABACO » sénégalaise fabrique deux produits finis P1 et P2 à partir de deux matières premières A et B. Les matières premières sont d'abord traitées dans l'atelier N°1 où est obtenu un produit semi-fini S qui fait l'objet d'un stockage en magasin. Ce produit subit ensuite dans l'atelier N°2 un traitement complémentaire au terme duquel sont obtenus les produits P1 et P2 qui entrent en magasin avant d'être vendus.

Pour le mois de janvier, on vous indique les informations suivantes :

Stock début de mois

-matière A : 12000kg à 200F le kg

-matière B : 36000kg à 250F le kg

Achat du mois

-matière A : 24000kg à 220F le kg

-matière B : 18000kg à 210F le kg

Consommation de matière par l'atelier N°1

-matière A : 16000kg

-matière B : 24000kg

Mai- d'œuvre directe dans l'atelier N°2

-6000 heures à 500F l'heure dont 4000 heures pour P1 et 2000 heures pour P2

Consommation de produit semi-fini par l'atelier2

-l'atelier N°1 a fabriqué 32000kg de produit semi-fini

-l'atelier N°2 a fabriqué 12000kg d'unités de P1 et 3000 kg d'unités de P2

Ventes du mois

-11000 unités de P1 à 2000F l'unité

-2000 unités de P2 à 2200F l'unité.

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES

Centres	Centres Auxiliaires		Centres Principaux			
Eléments	Energie	Entretien	Approv	Atelier1	Atelier2	Distribution
Totaux primaires	900 000	400 000	1000 000	2200000	2 400 000	1 300 000
Energie	-	10%		40%	25%	15%
Entretien	5%	-	10%	40%	30%	15%
Unités d'oeuvre			Kg de matière achetée	Kg de matière utilisée	HMOD	10 000F de vente

TRAVAIL A FAIRE

1/Présenter le schéma technique de fabrication.

2/Etablir le tableau de répartition des charges indirectes .Les calculs préalables à son établissement doivent figurer sur votre copie.

3/Présenter sous forme de tableaux, les calculs conduisant à la détermination :

a) du coût d'achat des matières premières.

b) du coût de production du semi fini S et les produits P1etP2.

c) du coût de revient et du résultat analytique de P1 et P2.

N.B.:

-Montant à arrondir au franc inférieur

-Coût d'unités d'œuvres à arrondir au franc inférieur.

-Sorties de stock se feront au coût moyen pondérée à arrondir au franc inférieur

CHAPITRE 4 : LE COUT COMPLET ET SES COMPOSANTES

Le montant du coût de production peut concerner à la fois des produits finis, intermédiaires et résiduels. Il faut alors calculer la valeur de chacun de ces produits, le partage des charges se fait en fonction des données techniques propres à chaque cas :

- les **produits finis** sont ceux qui ont atteint un stade d'achèvement défini dans le cycle de production. Ils peuvent représenter des **produits principaux ou accessoires (sous-produits)**. Il convient de se donner une règle pour valoriser d'une part la production du produit principal, d'autre part celle du sous produit.
- Les **produits intermédiaires** sont ceux qui n'ont pas atteint un stade d'achèvement défini, mais sont destinés à entrer dans une nouvelle phase du cycle de production. On distingue les **en-cours** qui n'ont pas encore atteint un stade déterminé de fabrication, des **produits semi-ouvrés** qui eux ont atteint un tel stade et sont disponibles pour d'autres phases de fabrication.
- Les **produits résiduels** concernent les **déchets et rebuts**. Les déchets sont des résidus de toute nature provenant de la fabrication. Les rebuts sont des objets manqués, impropres à une commercialisation normale.

I/ La valorisation des sous-produits et des produits résiduels

	Sous-produits, produits résiduels	Valorisation
1 ^{er} cas	Ne sont pas vendables et ne coûtent rien quant à leur élimination.	Aucune n'influence sur les coûts ; mais peuvent provoquer une diminution du tonnage produit.
2 ^{ème} cas	Sont vendus	Leur prix de vente est généralement considéré comme venant diminuer le coût de production.
3 ^{ème} cas	Doivent être détruits	Le coût de leur élimination vient augmenter le coût du produit principal.

II/ Les en-cours

Les en-cours doivent être valorisés par les même méthodes que celles utilisées pour la valorisation des finis, mais en tenant compte des matières et des services qui ont contribué à leur production jusqu'à la date de clôture.

A – Le coût de production de la période

Il comprend :

- Le coût de production relatif à l'achèvement des en-cours initiaux,
- Le coût de production des produits commencés et achevés durant la période,
- Le coût de production des produits commencés mais non achevés durant la période.

B – Le coût des produits fabriqués durant la période

Il comprend :

- Le coût de production des en-cours initiaux augmenté du coût de leur achèvement,
- Le coût de production des produits commencés et achevés durant la période.

Remarque

Coût des produits fabriqués durant la période = coût de production de la période + (en-cours initiaux) – (en-cours finals).

✚ Application n°5

L'entreprise YAHY produit de l'huile de palme raffinée vendue sous le nom de « fritor ».

-Dans l'atelier de préparation 5kg de noix palmiste sont traités pour obtenir 1 litre « d'huile rouge » et 3 kg de déchets. Ces déchets sont immédiatement évacués à raison de 5000 F la tonne.

-Après stockage une partie de l'huile rouge est vendue à 400F le litre ; l'autre partie est acheminée dans l'atelier de raffinage en lui adjoignant de la matière consommable. On obtient ainsi l'huile Fritor vendue à 600f le litre.

L'activité du mois de juin 2007 se résume dans les données suivantes :

<u>Stock au 1 er juin</u> -Noix palmistes : 12500 kg à 26 f/kg -Huile rouge : 3000 litres à 221 F/ litre -Fritor : 4000 litres à 410 F/ litre	<u>Sorties de stocks</u> -Noix palmistes : 45000kg -Huile rouge : 10 000 litres dont 2500 litres vendues. -Fritor : 8000 litres
<u>Achats du mois</u> - Noix palmistes : 50000 kg à 19F/ kg - Matières consommables : 200 000F	<u>Main d'œuvre directe</u> -Préparation : 2500 h à 150 F/h -Raffinage : 200h à 250 F/h <u>Production</u> - Huile rouge : A déterminer - Fritor : 7000 litres

Charges indirectes

Les charges indirectes seront réparties selon les clefs suivantes :

Eléments	total	Energie	transport	Achat	préparation	Raffinage	Distribution
total primaires	1263500	293750	340000	123750	228750	172750	105000
Répartition secondaire							
Energie		-	10%	20%	30%	20%	20%
Transport		15%	-	25%	15%	25%	20%

Les charges du centre distribution seront imputées à raison de 1/5 pour les ventes d'huile « rouge » et de 4/5 pour Fritor.

TAF/

1/Définir la fiche technique

2/Procéder à la répartition secondaire des charges indirectes.

3/ Présenter sous forme de tableau :

- Le calcul du coût d'achat des noix et l'inventaire permanent
- Le calcul du coût de production de l'huile rouge et l'inventaire permanent
- Les coûts de revient de l'huile rouge et Fritor et les résultats analytiques.

NB : -les sorties sont faites au CUMP

-Les matières consommables sont achetées en fonction des besoins et leur achat n'engendre pas de frais indirects.

Les frais d'évacuation des déchets sont imputables au coût de production de l'huile rouge